

Société à mission : ce que cela change vraiment pour les clients botanic® ouvre un nouveau modèle de magasin près de Bordeaux

Alors que de plus en plus d'entreprises adoptent le statut de société à mission, une question persiste : qu'est-ce que cela change concrètement pour les consommateurs ?

Ces engagements se concrétisent désormais de plus en plus sur le terrain. Dans le secteur du jardinage, l'enseigne botanic® expérimente une nouvelle génération de magasin où les enjeux environnementaux deviennent visibles, compréhensibles... et actionnables par les clients.



Près de Bordeaux, un magasin qui rend la transition écologique tangible

Ouvert le 4 mars 2026 à **Camblanes-et-Meynac**, en périphérie de Bordeaux, ce nouveau site incarne la version la plus aboutie de cette transformation.

Implanté sur 32 000 m², dont 6 000 m² de zone naturelle préservée, le magasin a été conçu pour faire du point de vente un véritable lieu d'expérience et d'apprentissage autour du vivant.



Sur place, les visiteurs peuvent notamment découvrir :

- une offre végétale adaptée aux **évolutions climatiques**,
- un espace de **fleurs coupées 100 % françaises**,
- une sélection de produits pour **découvrir et observer la nature**,
- des solutions favorisant des **usages plus circulaires** : seconde main, location d'outils...
- des **ateliers pédagogiques** pour aider nos clients à prendre soin de la nature.
Animation client LPO autour des oiseaux et de la haie : **23 mai**
Animation client Water Family autour de l'eau et ses enjeux : **19 juin**

Le site intègre également des **dispositifs concrets** : production d'énergie photovoltaïque, récupération des eaux pluviales (cuve de récupération des eaux pluviales de 60 m³ pour l'arrosage + bassin d'infiltration des eaux de pluies en

casiers qui représente plus de 500 m³ de stockage d'eau sous la pépinière et sous nos voiries), pin des landes largement utilisé pour édifier la structure du bâtiment. 90% des travaux ont été réalisés par des entreprises locales.

Le site est en cours d'étude pour devenir un **Refuge LPO**. Il s'engage dans une démarche active de la protection de la biodiversité aux côtés de la LPO Aquitaine, afin d'être accompagné sur les aménagements naturels intéressants pour la faune et la flore sauvages ; et d'intégrer à terme le réseau des Refuges LPO entreprises.

Objectif : permettre aux clients de passer de la prise de conscience à l'action.

Du discours à la preuve : ce que cela change pour les clients

Avec ce nouveau modèle, botanic® cherche à transformer le rôle traditionnel de la jardinerie.

Au-delà de l'achat, le magasin devient :

- un lieu de transmission pour **emmener le plus grand nombre sur le chemin de la nature**, quel que soit le parcours et le niveau d'engagement de chacun,
- un espace d'expérimentation pour tester de **nouvelles pratiques**,
- un point d'accompagnement pour adapter son jardin aux **défis climatiques**.

Concrètement, cela permet aux clients d'être guidés dans le choix de végétaux favorisant réellement la biodiversité, d'adopter des pratiques économes en eau et de mieux comprendre l'impact de leurs choix sur les sols et le climat.



“ Jardin de demain ” : un modèle appelé à se déployer en adéquation avec les enjeux actuels

Ce magasin s'inscrit dans le programme « **Jardin de demain** », lancé en 2025 par botanic®, qui vise à structurer l'ensemble de l'offre autour de 4 enjeux clés : la biodiversité, la gestion de l'eau, la qualité des sols et l'adaptation au changement climatique.

Déployé aujourd'hui dans 7 magasins - Clapiers (34), Albertville (73), Brétigny-sur-Orge (91), Bavent (14), Villechétif (10), Montbonnot (38) et Camblanes-et-Meynac (33) - ce dispositif sera étendu à l'ensemble du réseau d'ici 2030.

Une évolution cohérente avec le statut de société à mission

Devenu société à mission en 2021, le Groupe botanic inscrit son développement dans sa raison d'être : « **Ensemble, retrouver le chemin de la nature** ».

Cette ambition autour de l'offre se traduit déjà par des engagements concrets :

- des critères de sélection produits intégrant durabilité et traçabilité dans le cadre d'une charte d'engagements pour une offre plus responsable,
- des indicateurs de suivi afin d'évaluer nos avancées environnementales en matière d'offre.

Vers un nouveau rôle des points de vente ?

Avec ce type d'initiative, botanic® ouvre une réflexion plus large : et si les magasins devenaient des **acteurs clés de la transition écologique** ?

Au croisement de la consommation, de la pédagogie et de l'action, ces nouveaux formats pourraient préfigurer une évolution du commerce, où l'expérience client intègre pleinement les enjeux environnementaux.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Empreinte carbone du groupe

235 000 tonnes équivalent CO₂
(dont 43 % liés aux achats de produits vendus)

Seconde main

19 magasins
18 500 articles vendus en 2 ans

Consommation énergétique du Groupe botanic

28 112 442 kWh en 2025
-29 % à parc constant depuis 2 ans.

Biodiversité fonctionnelle

54 % des végétaux d'extérieur contribuent réellement à la biodiversité au jardin
Objectif 60 % en 2030

Fonds de dotation

45 000 arbres plantés depuis sa création

Le rapport de mission 2025 et la charte d'engagement achats sont disponibles en ligne sur :

www.botanic.com